

# Construction de la médiathèque intercommunale du Pays de Chantonnay CHANTONNAY (85)



MAITRISE D'OUVRAGE		
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>Communauté de communes du Pays de Chantonnay</b> 65 avenue du Général De Gaulle 85111 CHANTONNAY	
MAITRISE D'OEUVRE		
<b>ARCHITECTE MANDATAIRE</b>	<b>TITAN Architectes</b> 1 Rue Buffon - 44000 NANTES Tel : 02 51 82 35 03 Email : palaire@agencetitan.com	<b>TITAN</b>
<b>ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION</b>	<b>CDR</b> Place Albert Einstein BP 467 - 85304 CHALLANS CEDEX Tel : 02 51 49 26 36 Email : olivier.drouet@cdr.eco	
<b>BET FLUIDES</b>	<b>TUAL</b> 69 Quater Rue Jules Vallès - 44340 BOUGUENAIS Tel : 02 40 80 31 30 Email : p.tual@tual-etudesfluides.com	
<b>BET THERMIQUE</b>	<b>SYMOE</b> 8, Rue de Saint Domingue Le Solilab - 44200 NANTES Tel : 02 85 52 33 79 Email : contact@symoe.fr	
<b>BET STRUCTURE</b>	<b>BATISERF</b> 11 Boulevard Paul Langevin - 38600 FONTAINE Tel : 07 76 24 83 80 Email : agence@batiserf.com	
<b>BET ACOUSTIQUE</b>	<b>SYMBIANCE</b> 22, Avenue Modigliani - 44300 NANTES Tel : 02 82 39 69 76 Email : contact@symbiance-ing.fr	
<b>BET VRD</b>	<b>OCE</b> 23 Place Galilée - 85300 CHALLANS Tel : 02 51 35 63 79 Email : contact@be-oce.fr	
<b>BET PAYSAGE</b>	<b>DE LONG EN LARGE</b> 8, rue Charles Brunellière - 44100 NANTES Tel : 09 82 38 25 55 Email : Paysages@longenlarge.fr	

## CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES LOT N° 14 - AGENCEMENT - MOBILIER

N° AFFAIRE : 020-2024-06	INTERLOCUTEUR : O. DROUET	STADE : DCE	VERSION : V1	DATE : 19/06/2025
--------------------------	---------------------------	-------------	--------------	-------------------

## Sommaire

<b>14.1 GENERALITES</b>	<b>4</b>
14.1.1 Prescriptions techniques	4
14.1.2 Prescriptions complémentaires	5
14.1.3 Nota TCE	8
<b>14.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES</b>	<b>9</b>
14.2.1 Généralités	9
14.2.2 Prototype meubles	9
<b>14.2.3 Descriptions des composants</b>	<b>10</b>
14.2.3.1 D-INT 01 - Atelier	10
14.2.3.1.1 Meuble bas de rangement	10
14.2.3.1.2 Rideau occultant et acoustique sur rail encastré	11
14.2.3.1.3 Support de vidéo-projecteur	12
14.2.3.1.4 Tableaux blanc	12
14.2.3.2 D-INT 02 - Cafétéria	13
14.2.3.2.1 Ilot de travail	13
14.2.3.3 D-INT 03 - Sanitaire enfant	14
14.2.3.3.1 Table à langer	14
14.2.3.4 D-INT 04 - Heure du conte	14
14.2.3.4.1 Pouf amovible et manipulable	14
14.2.3.4.2 Rideau occultant sur rail encastré	15
14.2.3.5 D-INT 05 - Accueil	16
14.2.3.5.1 Banque d'accueil	16
14.2.3.5.2 Boite de retour	16
14.2.3.6 D-INT 06 - Micro-folie	17
14.2.3.6.1 Gradins bois	17
14.2.3.6.2 Habillage acoustique en panneaux perforés	18
14.2.3.6.3 Support de vidéo-projecteur	19
14.2.3.6.4 Écran de projection	19
14.2.3.6.5 Patères	20
14.2.3.7 D-INT 08 - Bibliothèque maison	20
14.2.3.7.1 Bibliothèque	20
14.2.3.8 D-INT 09 - Espace VR	21
14.2.3.8.1 Meuble bas et haut	21
14.2.3.9 D-INT 10 - Sanitaire	22
14.2.3.9.1 Meuble support de vasque	22
14.2.3.10 D-INT 12 - Atelier équipements	23
14.2.3.10.1 Placard	23

## Sommaire

14.2.3.11 D-INT 13 - Salle de pause .....	24
14.2.3.11.1 Meuble kitchenette .....	24
14.2.3.12 D-INT 20 A - Local Technique sous-sol .....	25
14.2.3.12.1 Paillasse meuble bas .....	25
<a href="#">14.2.4 Salle de travail</a> .....	<a href="#">26</a>
14.2.4.1 Support de vidéo-projecteur .....	26
14.2.4.2 Tableaux blanc .....	26
<a href="#">14.2.5 Espace jeunesse</a> .....	<a href="#">27</a>
14.2.5.1 Cuisine .....	27
14.2.5.2 Ilot de cuisine .....	28
<a href="#">14.2.6 Fin de chantier</a> .....	<a href="#">29</a>
14.2.6.1 Plans de détails et de fabrication .....	29
14.2.6.2 Éco-contribution .....	29
14.2.6.3 Dossier des Ouvrages Exécutés .....	29
14.2.6.4 Nettoyage du chantier .....	30

## **AGENCEMENT - MOBILIER**

### **14.1 GENERALITES**

#### **14.1.1 Prescriptions techniques**

Les travaux du présent lot devront être exécutés conformément aux normes, documents techniques unifiés (D.T.U.), règlements et décrets en vigueur à la date de l'envoi de l'appel d'offre, y compris leur mise à jour et additif éventuels, en particulier :

- Les Eurocodes
- Les DTU
- Les normes françaises et européennes, en particulier :
  - . NF DTU 36.2 (P23-202) : Travaux de bâtiment - Menuiseries intérieures en bois (mai 2016)
  - . NF DTU 36.3 (P21-220) : Travaux de bâtiment - Escaliers en bois et garde-corps associés (septembre 2014)
  - . NF DTU 39 (P78-201) : Travaux de bâtiment - Travaux de vitrerie - miroiterie (juillet 2017)
  - . NF DTU 51.3 (P63-203) : Travaux de bâtiment - Planchers en bois ou en panneaux à base de bois (novembre 2004)
- Le règlement de sécurité incendie dans les ERP en particuliers :
  - . Livre 1 Dispositions applicables à tous les établissements recevant du public
  - . Livre 2 Dispositions applicables aux établissements des quatre premières catégories
  - . Livre 3 Dispositions applicables aux ERP de 5ème catégorie
  - . Instructions techniques
- Mais également :
  - . Les labels de qualité CTB pour le bois
  - . Les labels de qualité SNFQ
  - . Les normes françaises d' AFNOR concernant la menuiserie et quincaillerie
  - . Le code du travail
  - . Les règles de construction
  - . Le code de l'urbanisme
  - . Le cahier des charges et Avis techniques du fabricant
  - . Réglementation thermique en vigueur
  - . Les fascicules du CCTG
  - . Aux normes REEF pour les éléments préfabriqués
  - . Aux normes françaises homologuées
  - . Les arrêtés en règlements municipaux et préfectoraux
  - . Les règles et décrets relatifs à la sécurité durant les travaux
  - . Les prescriptions éventuelles de l'avis CSTB concernant les matériaux (avis techniques)
  - . Le code de la construction et de l'habitation : plus particulièrement les articles R. 111-19 à R. 111-19-3 et R. 111-19-6 (Arrêté du 1er août 2006) relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création
  - . Tous documents techniques de références pouvant s'appliquer à ce type de travaux

L'exécution des travaux traditionnels est soumise aux dispositions des DTU existants suivants :

- Cahier des Clauses Techniques
- Prescriptions provisoires ou techniques isolées ayant valeur de Cahier des Clauses Techniques
- Règles de calcul

Les fournitures doivent répondre aux spécifications des normes françaises existantes et seront conformes aux exigences communautaires avec marquage CE.

Les DTU et normes applicables sont ceux dont le mois de prise d'effet figurant sur le document est antérieur de trois mois à celui du lancement de la consultation, sauf indication contraire indiquée dans les normes et DTU.

Les matériaux mis en oeuvre devront être conformes aux normes en vigueur ; de plus, les règles administratives nationales et locales (service incendie, etc.) ainsi que les directives des services municipaux devront être obligatoirement observées.

### 14.1.2 Prescriptions complémentaires

#### Essence des bois :

Il sera fait usage de bois résineux : bois indigènes ou bois importés du nord :

- Les bois employés seront toujours de la meilleure qualité et prévus pour rester apparents
- Ils devront présenter une largeur d'accroissement faible et régulière et une texture faible
- Ils seront parfaitement secs et sains, de droits fils, sans aubier, nœuds vicieux, gerçures, roulures ou autres défauts
- Les très petits nœuds sains seront seuls tolérés (plus grande dimension : inférieure à 2 cm - 2 nœuds par mètre courant)

#### Défaut des bois à proscrire :

Les bois seront de droit fil, les bois tors ne seront pas tolérés

- Ceux présentant des trous de vers, fréquents dans les bois tropicaux seront rebutés sauf dans le cas de piqûres noires
- Les parties d'aubier ne seront pas admises en parement, elles seront admises en contre-parement dans les bois tropicaux
- Les fentes et gorges dans les pièces finies ne seront pas tolérées

#### Degré d'humidité :

La bonne tenue des ouvrages étant fonction de la siccité des bois ayant servi à leur fabrication, il est indispensable de mettre en oeuvre des bois ayant atteint leur équilibre hygrométrique dans leur milieu ambiant.

Le pourcentage d'humidité sera déterminé dans les conditions de la norme NF 51.004 et ne devra pas dépasser 15 %.

#### Classe de risque d'attaque biologique des bois

##### Définition des classes de risque

Classe 1 : bois placés en intérieur, à l'abri des intempéries, sec en permanence (exemple : parquets, plinthes, portes intérieures)

Classe 2 : bois placés en intérieur mais pouvant être soumis à risque d'humidité ponctuelle, sans contact avec la terre mais (exemple : charpente, éléments de toiture)

Classe 3 : bois placés en extérieur, soumis à des alternances rapides d'humidité et de séchage (exemple : fenêtres, portes d'entrée, revêtements extérieurs)

Classe 4 : bois placés en extérieur et soumis à une humidité permanente (exemple : clôtures, poteaux, passerelles extérieures)

Classe 5 : tous les ouvrages en bois en contact avec l'eau de mer (exemple : jetées, pontons)

##### Traitement des bois

Les bois utilisés devront subir un traitement les mettant à l'abri des attaques de tous les insectes ou champignons et plus particulièrement les parties de charpente en contact direct avec la maçonnerie.

Il sera préventif sur les bois neufs avant la mise en œuvre, Il sera curatif sur des bois d'ouvrages existants, infestés par les larves d'insectes.

Différentes essences de bois sont utilisées dans la construction. Elles ont chacune une durabilité naturelle différente vis-à-vis de l'attaque des champignons ou des insectes xylophages.

Chaque essence présente une durabilité différente, si l'on utilise le bois parfait (partie centrale de l'arbre) ou l'aubier qui est la partie située sous l'écorce.

Pour augmenter cette durabilité, il faut effectuer un traitement des bois neufs lors de la construction, c'est le traitement préventif.

Pour les bois anciens qui peuvent être infectés par les larves d'insectes xylophages, il faut effectuer un traitement curatif.

##### Durabilité naturelle ou conférée du bois massif

La durabilité naturelle ou conférée du bois doit être adaptée à la classe d'emploi (déterminée dans la norme NF EN 335)

La durabilité naturelle du bois massif peut dépendre en grande partie des essences et la présence de bois parfait et d'aubier. Une durabilité améliorée peut être conférée au bois massif par un traitement de préservation.

Les méthodes de traitement qui peuvent être utilisées dépendent des essences et de la présence de bois parfait et d'aubier.

#### Classement d'aspect.

Les classements d'aspects des bois sciés résineux : sapins, épicéas, pins, douglas, normalisés sur le plan européen dans la

norme EN 1611-1.

Les définitions des classes de bois sciés utilisables en structure selon les normes NF B 52-001 (Règles d'utilisation du bois dans les constructions, classement visuel pour l'emploi en structure des principales essences résineuses et feuillues, décembre 1998) et NF EN 519 (Bois de structure, classement et spécifications pour le bois classé par machine pour sa résistance et les machines à classer, mai 1995).

### **Caractéristiques technologiques et chimiques**

Les caractéristiques technologiques et chimiques sont précisées dans cette norme et d'une façon générale, ils doivent être exempts de toute pourriture ou d'échauffure, de nœuds vicieux ou pourris, fente d'abattage, gélivure ou roulure. Les caractéristiques physiques sont définies dans la norme NF B 50-002, le taux d'humidité ne peut s'écarter de 5 % en poids par rapport à l'équilibre hygroscopique associé pour les charpentes taillées et de 23 % pour les ouvrages courants. Produits conformes aux Normes NF.

### **Matériaux dérivés du bois**

#### Panneaux de particules

Les panneaux de particules sont définis par la norme NF B 54-100 et leurs caractéristiques par les normes NF B 51-200 et NF B 51-290. Les prescriptions techniques sont représentées dans le tableau 1 des D.T.U.

Panneaux de particules de bois pressés à plat et poncés, à parement fin et finition brute. Disponible en quatre modèles pour agencement intérieur :

- Habillage de parois en milieu sec (Standard)
- Habillage de parois en milieu humide (MH)
- Pour usage structurel en milieu sec (CTBS)
- Pour usage structurel en milieu humide (CTBH)

#### Panneaux en contreplaqué

Les contreplaqués utilisés en charpente doivent satisfaire aux spécifications de la norme NF B 54-161. Ils doivent comporter au moins trois plis pour les contreplaqués en bois résineux et cinq pour ceux en bois feuillus.

#### Panneaux en OSB

Ils sont composés de lamelles de résineux provenant de bois d'éclaircies ou de grumes, minces (0,3 à 0,5 mm d'épaisseur), longues (jusqu'à 8 cm) et orientées. Les lamelles sont encollées et constituent un matelas de trois couches croisées. Cette structure particulière explique les excellentes performances mécaniques de ces panneaux.

- OSB 1 : Agencement intérieur et meubles, en milieu sec
- OSB 2 : Utilisation en milieu sec
- OSB 3 : Utilisation en milieu humide
- OSB 4 : Utilisation sous contraintes élevées en milieu sec ou humide.

#### Panneaux en MDF

Panneaux de fibre de bois de moyenne densité (MDF) obtenu par traitement des fibres selon un procédé à sec, avec adjonction de résine synthétique et collage sous pressé à haute température.

### **Métaux**

- Les connecteurs en tôle d'acier seront supérieurs à 0,9 mm d'épaisseur. Ceux en aluminium à 1 mm.
- Les boulons, écrous et rondelles seront conformes aux spécifications des normes NF E 27-005, NF E 24-341 et NF E 27-351.
- Les vis à bois à tête carrée (tire-fond) doivent satisfaire aux normes NF E 27-144 et NF E 27-140 pour celles à tête hexagonale.
- Les clous ou pointes à tige lisse sont conformes à la norme NF E 27-951.

### **Protection des éléments métalliques**

Les ferrements, ferrures et éléments en acier sont protégés de la corrosion sur toutes leurs faces selon les spécifications du D.T.U. 59.1 "Travaux de peinture". La boulonnerie sera soit protégée par un primaire antirouille sauf en cas de matériaux inoxydables par nature. Les connecteurs en tôle d'acier mince seront protégés par une galvanisation à chaud dont la masse minimale du revêtement de zinc correspond à la classe Z 275 vérifiée selon les spécifications de la norme NF A 36-321.

### **Colles**

Les colles utilisées ne doivent pas permettre, après leur prise, aucun fluage du joint de collage sous charge. Les colles à base de caséine lactique doivent inclure dans leur formulation un antiseptique fongicide, elles ne peuvent pas être employées pour les charpentes exposées aux intempéries ou dans des combles humides. Les colles à base d'urée formol doivent être du type "pour joint épais".

Les adhésifs utilisés pour les éléments de structures en bois lamellé collé sont principalement :

- a) Résorcine-formaldéhyde (R.F)
- b) Phénol-résorcine-formaldéhyde (R.P.F.)
- c) Mélamine-urée-formaldéhyde (M.U.F.)
- d) Urée-formaldéhyde (U.F.) modifiée

Ces colles sont classées selon la norme NF EN 301 en :

- Adhésifs du type I, capables de résister à toutes les expositions extérieures et aux températures dépassant 50°C. Ils correspondent en général aux formulations résorcine et mélamine-urée-formol
- Adhésifs du type II, pour usage intérieur chauffé et ventilé, et à l'extérieur mais à l'abri des intempéries et avec une température supérieure à 50°C très occasionnelle. Ils correspondent en général aux formulations urée-formol

Le choix des colles pour aboutage et lamellation sera fait suivant l'usage et la destination de l'ouvrage.

#### **Justification des provenances :**

L'entrepreneur devra être à même de justifier au Maître d'Oeuvre la provenance des matériaux mis en oeuvre :

- . Soit par des bulletins de livraison ou de garantie authentiques
- . Soit par des factures de ses fournitures

L'ensemble des bois servant à la réalisation des différents ouvrages du présent projet, seront issus de forêts certifiées (bois labellisés FSC ou PEFC).

#### Certification PEFC.

Cette certification est attribuée aux forêts gérées selon les principes de la gestion forestière durable.

#### Label FSC

En matière de gestion forestière, les règles FSC sont les plus strictes et les exigences sociales et environnementales FSC sont les plus élevées.

#### **Prescriptions techniques concernant la mise en oeuvre :**

Les travaux devront être exécutés dans des conditions telles que les ouvrages, présentant toutes les qualités de stabilité et de durée soient conformes à l'art de bâtir.

- L'entrepreneur devra contrôler sur place les implantations et aplomb des ouvrages sur lesquels il doit prendre appui et vérifier les mesures et cotes des plans d'exécution qu'il a fournis
- Lorsque les ouvrages de charpente se trouveront placés à proximité de conduits de fumée, les bois de ces ouvrages devront être maintenus à 0,16 au moins de la face intérieure des conduits
- Tous les assemblages seront ajustés et exécutés en fonction du travail de chaque pièce
- Les ouvrages de charpente approvisionnés sur chantier seront entreposés à l'abri de l'humidité sur cales en bois neuf de façon à avoir une circulation d'air constante

#### **Obligations de sécurité :**

L'entrepreneur devra strictement se conformer aux dispositions réglementaires de sécurité imposées par la législation en vigueur, aux directives des organismes de contrôles et aux consignes du Coordonnateur Sécurité dans le cadre du PGCSPS.

Le projet de plan particulier de sécurité et protection de la santé (PPSPS) sera soumis au Coordonnateur Sécurité.

Il devra la mise en place et l'entretien des protections provisoires nécessaires à l'exécution de ses travaux tels que garde-corps de sécurité et filets de protections au long des acrotères, trémies diverses, etc. et tous ancrages provisoires.

L'approvisionnement des matériaux à pied d'œuvre sur les toitures sera réalisé par le présent lot avec tous matériels de levage appropriés.

#### **Plans et détails de fabrication**

Avant le début des travaux, l'entreprise du présent lot devra obtenir l'accord de l'Architecte et du Bureau de Contrôle

pour la fabrication de ces ouvrages.

Aussi, il fournira avant la mise en exécution ou commande, tous les plans d'atelier, de fabrication ou de réservation, et ce, en coordination avec les autres corps d'état intervenant pour ces ouvrages.

L'entreprise devra également la présentation d'échantillons des matériaux et matériels qu'elle compte mettre en œuvre pour accord de l'architecte.

Modalités et délais de remise des documents d'exécution selon CCAP.

#### **14.1.3 Nota TCE**

L'entreprise devra impérativement prendre connaissance du Cahier des Prescriptions Communes.

Le marché de l'entreprise sera réputé inclure l'ensemble des recommandations et obligations qui y sont mentionnées.

## **14.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES**

### **14.2.1 Généralités**

L'ensemble du mobilier sera livré fini par l'entrepreneur du présent lot.

Coloris de l'ensemble des meubles au choix de l'architecte (plusieurs coloris seront retenus pour un même meuble).  
Aménagement, dimensions et épaisseur des différents éléments selon plans et détails de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de mise en oeuvre, traitement des chants et bords arrondis pour le plan supérieur, fixation sur cloisons sèches et/ou parois maçonnées, percements pour robinetterie et siphons le cas échéant (suivant gabarit fourni par le BET Fluides), compris renforts, découpe cintrée, ainsi que tous les accessoires nécessaires à une parfaite finition de l'ouvrage.

Compris toutes sujétions de réalisation en atelier, de manutention, de transport, d'assemblage et de mise en oeuvre sur le site, accessoires divers de fixations, etc. pour une parfaite finition de l'ouvrage.

La prestation intégrera tous les fileurs nécessaires permettant une finition parfaite avec les cloisons / murs accolés permettant une jonction parfaite.

L'attention de l'entreprise est attirée sur le fait qu'aucune découpe ni usinage complémentaires sur chantier ne sera tolérée.

Dimensions selon plans (les dimensions exactes à mettre en oeuvre seront à vérifier à l'exécution des travaux).

Pour mémoire, le mobilier devra justifier d'une réaction au feu M3 mini.

L'entreprise devra vérifier la compatibilité des produits de placage avec les PV feu et acoustique des portes.

En aucun cas la réalisation des placages ne devra déclasser les classements et caractéristiques techniques des portes.

### **14.2.2 Prototype meubles**

Il est prévu la réalisation d'un prototype de meubles échelle 1/1, qui devra permettre de vérifier les dispositions techniques à prendre en compte.

Avant toute commande, l'entrepreneur devra fournir les échantillons de toutes les fournitures qu'il envisage de mettre en oeuvre.

Le prototype comprendra (selon plan D.INT PROTOTYPE MEUBLES de l'architecte):

- Trame de gradins compris potence support de tablette
- Meuble évier avec rangements, crédences, plans de travail, aménagements intérieurs, compris portes et quincailleries, etc.
- Panneau cintré contreplaqué du sanitaire enfants avec vis de fixation invisibles (dimensions 100x100 cm)
- Un pouf amovible (mousse + tissu de liège)
- Etc.

Dimensions des ouvrages selon plans de détails.

L'ensemble selon prescriptions des différents articles du chapitre "Descriptions des composants" et plans de détails de l'architecte.

Il pourra être demandé toutes les reprises éventuelles et nécessaires jusqu'à obtention de l'accord du Maître d'Ouvrage, du Maître d'oeuvre et du Bureau de Contrôle.

#### **Localisation**

*Selon plans de détails de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

*. Prototype meuble*

**BIBLIOTHEQUE :**

*. Sans objet*

**GRANGE :**  
. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**  
. Sans objet

### 14.2.3 Descriptions des composants

#### **14.2.3.1 D-INT 01 - Atelier**

##### **14.2.3.1.1 Meuble bas de rangement**

Réalisation d'un agencement composé de meubles bas de rangement avec plan de travail (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Plan de travail :

- Plan de travail, épaisseur selon plans et détails de l'architecte et portée de l'ouvrage, en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition inox
- Traitement des chants visibles en inox, de retour du plan de travail
- Crédence en panneaux contreplaqué, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition inox, épaisseur selon plans et détails de l'architecte
- Tablette haute en panneaux contreplaqué, jonctions par coupe d'onglet, résistant à l'humidité du type CTB.H,, recevant une finition inox, intégrant des grilles de ventilation inox

Meuble bas :

- Meuble bas en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition sur toutes faces et chants multicouches vus et très soignés
- Ossature et structure du meuble en bois (tasseaux, consoles, etc.)
- Socle de meuble en bois dur avec pieds réglables et plinthe démontable en retrait
- Compris façades, retours latéraux, séparations, dessus et fonds de meuble

Agencement :

- Étagères de rangement amovibles, posées sur crémaillères et taquets
- Portes battantes de meubles en panneaux contreplaqué avec loqueteaux magnétiques, charnières invisibles, fermeture push/pull et serrures cylindre 1 face affleurantes

Divers :

- Traitement de l'ensemble des chants des meubles, finition tranche multicouches brute
- Accessoires de fixation (fixations invisibles), visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires
- Incorporation de grille de ventilation (soufflage 350x200) de teinte et finition au choix de l'architecte, selon demande du BET Fluides
- Création d'un coffre bois en panneaux contreplaqué, formant passage des gaines de ventilation, intégré dans le mobilier
- 1 Trappe de visite en bois en fond de meuble pour accessibilité à la nourrice du plancher chauffant (700x400)
- Intégration BECS selon demande du BET Fluides

Finition :

- Plan de travail et de la crédence en inox, finition et teinte au choix de l'architecte
- Meuble bas en panneaux contreplaqué, teinte et décor au choix de l'architecte
- Finition par vernis intumescent de protection du bois (classement M1) translucide mat à la charge du présent lot.
- Réserve pour évier inox monobloc au lot Plomberie Sanitaires

Toutes les configurations sur plans seront à prendre en compte.

Teintes et décors de l'ensemble des meubles, au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de découpe et de mise en œuvre pour la réalisation parfaite de l'ouvrage.

**NOTA :**

- Les attentes, siphons, éviers, robinetteries et raccordements seront à la charge du lot **PLOMBERIE - SANITAIRE**

- Y compris toutes sujétions pour raccordement bord à bord et joint silicone translucide au droit des poteaux structurel bois

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Pour le meuble bas de rangement de l'atelier (D.INT 01)

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

**14.2.3.1.2 Rideau occultant et acoustique sur rail encastré**

Fourniture et pose de rideau intérieur occultant et acoustique (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Référence : PLEYER DOUDOU des Ets LENGART ou équivalent.

Rail :

- Rail cintrable en aluminium type PROJEKT des Ets LENGART de section 22.5/15 mm, teinte et finition au choix de l'architecte, fixation en plafond par suspentes et tous accessoires nécessaires pour système encastré (affleurant) ou équivalent
- Y compris glisseurs, arrêts, supports, etc., teinte et finition dito rail
- Sujétion pour cintrage dans les angles (rayon de 25 cm)
- Longueur selon configuration pour ouverture latérale simple d'un seul tenant
- Manœuvre manuelle

Rideau occultant :

- Référence tissu type PLEYER DOUDOU des Ets LENGART ou équivalent
- Rideau 100% fibres et fils ignifuge
- Tête de rideau type wave
- Ourlets de côtés et bas, sujétion forme de vague
- Coloris au choix de l'architecte dans la gamme complète du fabricant

Performance :

- Classement au feu : M1
- Acoustique : aw 0.80

Installation et mise en œuvre selon réglementation en vigueur et recommandations du fabricant, compris réglages et essais de mise en service, et toutes sujétions de réalisation.

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Pour le rideau occultant et acoustique en périphérie de l'atelier (D.INT 01)

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

#### 14.2.3.1.3 Support de vidéo-projecteur

Fourniture et la mise en œuvre d'un support fixe de vidéo-projecteur (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

##### Potence

- Support en acier laqué avec potence réglable en hauteur
- Fixation et montage sous élément de charpente bois, par patte de fixation masquée derrière le plafond bois, cornière et toutes accessoires nécessaires
- Gestion cachée des câbles d'alimentation
- Coloris noir, au choix de l'architecte

##### Vidéo-projecteur :

- Vidéo-projecteur noir, de poids maximal 12 kg pour support sur potence
- Raccordement sur attente dans l'épaisseur du complexe de plafond (sujétion de trappe amovible au lot Menuiseries Bois Intérieures)

L'ensemble comprendra toutes les sujétions de fourniture et de mise en œuvre pour une réalisation parfaite des ouvrages demandés.

##### **NOTA :**

- **Alimentation du vidéo-projecteur sur attente à la charge du lot ELECTRICITE**

##### Localisation

*Selon plans de l'architecte*

##### **MEDIATHEQUE :**

- . Pour le support de vidéo-projecteur de l'atelier (D.INT 01)

##### **BIBLIOTHEQUE :**

- . Sans objet

##### **GRANGE :**

- . Sans objet

##### **ESPACE JEUNESSE :**

- . Sans objet

#### 14.2.3.1.4 Tableaux blanc

Fourniture et installation d'un écran de projection fixe en plafond à déroulement motorisé (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

##### Écran de projection :

- Toile blanche mat sans point de brillance avec traitement anti-jaunissement, anti-poussière, anti-gondolement
- Compris dos noir occultant et bords noirs
- Classification feu M1

##### Carter en aluminium :

- Fixation plafond compris crochet pour fixation et accessoires
- Sujétion pour encastrement dans le plafond
- Coloris au choix de l'architecte

##### Motorisation :

- Moteur tubulaire silencieux intégré au carter
- Récepteur intégré et télécommande avec réglage fin de position

Y compris tous sujétions de fixations et accessoires nécessaire selon les recommandations du fabricant.

**NOTA :**

**- Alimentation de l'écran de projection sur attente à la charge du lot ELECTRICITE**

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

*. Pour l'écran de projection de l'atelier (D.INT 01)*

**BIBLIOTHEQUE :**

*. Sans objet*

**GRANGE :**

*. Sans objet*

**ESPACE JEUNESSE :**

*. Sans objet*

**14.2.3.2 D-INT 02 - Cafétéria**

**14.2.3.2.1 Ilot de travail**

Réalisation d'un agencement composé d'un ilot de travail avec meubles bas de rangement (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

**Plan de travail :**

- Plan de travail, épaisseur selon plans et détails de l'architecte et portée de l'ouvrage, en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition inox
- Traitement des chants visibles en inox, de retour du plan de travail
- Crédence en panneaux contreplaqué, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition inox, épaisseur selon plans et détails de l'architecte
- Piétement arrondi en panneaux contreplaqué, résistant à l'humidité du type CTB.H (rayon de 35 cm)

**Meuble bas :**

- Meuble bas en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition sur toutes faces et chants multicouches vus très soignés
- Ossature et structure du meuble en bois (tasseaux, consoles, etc.)
- Socle de meuble en bois dur avec pieds réglables et plinthe démontable en retrait
- Compris façades, retours latéraux, séparations, dessus et fonds de meuble

**Agencement :**

- Étagères de rangement amovibles, posées sur crémaillères et taquets
- Portes battantes de meubles en panneaux contreplaqué bouleau finition S+ avec loqueteaux magnétiques, charnières invisibles, fermeture push/pull et serrures cylindre 1 face affleurantes
- Évier sur mesure en inox, intégré de manière continue au plan de travail, compris partie égouttoir

**Divers :**

- Traitement de l'ensemble des chants des meubles, finition tranche multicouches brute
- Accessoires de fixation (fixations invisibles), visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires
- Encoffrement bois en panneaux contreplaqué, formant passage des réseaux électriques, intégré dans le mobilier
- 2 trappes de visite en bois en fond de meuble pour accessibilité aux nourrices du plancher chauffant 700x400
- Passages de câbles sur plateau
- Potence et tube inox pour luminaire

**Finition :**

- Plan de travail et de la crédence en inox, finition et teinte au choix de l'architecte
- Meuble bas en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, teinte et décor au choix de l'architecte
- Finition par vernis intumescent de protection du bois (classement M1) translucide mat à la charge du présent lot.

Toutes les configurations sur plans seront à prendre en compte.

Teintes et décors de l'ensemble des meubles, au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de découpe et de mise en œuvre pour la réalisation parfaite de l'ouvrage.

**NOTA :**

- Les attentes, siphons, robinetteries et raccordements seront à la charge du lot PLOMBERIE - SANITAIRE
- Les attentes électriques, les prises et les potences lumineuses y compris réservations nécessaires seront à la charge du lot ELECTRICITE

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Pour l'ilot de travail de la cafétéria (D.INT 02)

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

### **14.2.3.3 D-INT 03 - Sanitaire enfant**

#### **14.2.3.3.1 Table à langer**

Fourniture et pose de table à langer murale rabattable en panneaux contreplaqué (selon plans et détails de l'architecte), conforme à la norme CEN 12221, comprenant :

Composition :

- Caisson de fermeture incurvé
- Matelas avec rembourrage en polyester et housse 100% coton
- Espace de rangement de matelas
- Étagères intérieures

Fermeture par loquet.

Fixation murale par chevillage adaptée au poids en charge du meuble et à la nature du support.

Compris tous les accessoires et sujétions de mise en œuvre.

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Pour la table à langer du sanitaire enfant (D.INT 03)

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

### **14.2.3.4 D-INT 04 - Heure du conte**

#### **14.2.3.4.1 Pouf amovible et manipulable**

Fourniture et pose de poufs amovibles et manipulables, du type BULTEX ou équivalent, comprenant :

Caractéristiques :

- Revêtement tissu liège cousu avec fermeture éclair masquée sous bord cousu pour déhousseage, feu M3
- Structure mousse densité 40 kg/m<sup>3</sup>, bords et angles chanfreinés, feu M3
- Coloris, teintes, dimensions et nombres selon plans et détails architecte

Y compris toutes les sujétions pour une parfaite finition de l'ouvrage.

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Pour les poufs amovibles et manipulables de l'espace heure du conte (D.INT 04)

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

**14.2.3.4.2 Rideau occultant sur rail encastré**

Fourniture et pose de rideau intérieur occultant et acoustique (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Référence : rideau acoustique 3 couches DOUDOU des Ets LENGLART ou équivalent.

Rail :

- Rail cintré en aluminium de type manuel 5100 de section 26/28 mm pour rideaux léger à lourd de chez G-RAIL, teinte et finition au choix de l'architecte, fixation en plafond par suspentes et tous accessoires nécessaires pour système suspendu
- Y compris glisseurs, arrêts, supports, etc., teinte et finition dito rail
- Sujétion pour cintrage dans les angles (rayon de 25 cm)
- Longueur selon configuration pour ouverture latérale simple d'un seul tenant
- Manœuvre manuelle

Rideau occultant :

- Référence tissu type rideau acoustique 3 couches DOUDOU des Ets LENGLART ou équivalent
- Rideau 100% polyester
- Tête de rideau type wave
- Ourlets de côtés et bas, sujétion forme de vague
- Coloris au choix de l'architecte dans la gamme complète du fabricant

Performance :

- Classement au feu : M1

Installation et mise en œuvre selon réglementation en vigueur et recommandations du fabricant, compris réglages et essais de mise en service, et toutes sujétions de réalisation.

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Pour le rideau occultant en périphérie de l'espace heure du conte (D.INT 04)

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

### 14.2.3.5 D-INT 05 - Accueil

#### 14.2.3.5.1 Banque d'accueil

Réalisation d'un agencement composé d'une banque d'accueil avec meubles bas de rangement (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Plan de travail :

- Plan de travail, épaisseur selon plans et détails de l'architecte et portée de l'ouvrage, en panneaux contreplaqué bouleau finition S+ du type CTB.H recevant une finition
- Traitement des chants visibles : tranche multicouches finition brute
- Piétement en panneaux contreplaqué du type CTB.H recevant une finition
- Chanfrein périphérie (rayon de 3 cm)

Meuble bas :

- Meuble bas en panneaux contreplaqué, du type CTB.H recevant une finition sur toutes faces et chants vus
- Ossature et structure du meuble en bois (tasseaux, consoles, etc.)
- Socle de meuble en bois dur
- Compris façades, retours latéraux, séparations, dessus et fonds de meuble

Agencement :

- Étagères de rangement amovibles, posées sur crémaillères et taquets
- Portes battantes de meubles en panneaux contreplaqué avec loqueteaux magnétiques, charnières invisibles, fermeture push/pull et serrures cylindre 1 face affleurantes

Divers :

- Traitement de l'ensemble des chants des meubles, tranche multicouches finition brute
- Accessoires de fixation (fixations invisibles), visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires
- Encoffrement par tube inox Ø50 mm, formant passage des réseaux électriques, intégré dans le mobilier
- Passage de câbles sur plateau

Finition :

- Plan de travail et meuble bas en panneaux contreplaqué, teinte et décor au choix de l'architecte
- Finition par vernis intumescent de protection du bois (classement M1) translucide mat à la charge du présent lot.

Toutes les configurations sur plans seront à prendre en compte.

Teintes et décors de l'ensemble des meubles, au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de découpe et de mise en œuvre pour la réalisation parfaite de l'ouvrage.

**NOTA :**

- **Les attentes électriques, les prises et les potences lumineuses seront à la charge du lot ELECTRICITE**

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

*. Pour la banque d'accueil de la médiathèque (D.INT 05)*

**BIBLIOTHEQUE :**

*. Sans objet*

**GRANGE :**

*. Sans objet*

**ESPACE JEUNESSE :**

*. Sans objet*

#### 14.2.3.5.2 Boîte de retour

Fourniture et pose d'une boîte de retour des prêts (selon référence de l'architecte), comprenant :

Boîte de retour :

- Boîte de retour en acier galvanisé épaisseur 2 mm de marque DEMCO ou équivalent
- Revêtement poudre d'époxy gris
- Contour de la fente en acier inoxydable DP 304 épaisseur 2 mm
- Verrous à came radiale anti-perçage
- Système de chute à rouleaux pour guider les livres dans le chariot
- 1 lettrage inclus : RETOUR DES PRÊTS

Chariot insérable :

- Chariot en acier CR4 épaisseur 1,2 mm
- Large poignée pour une meilleure préhension
- Plateau à ressort avec tapis amortissant
- 4 roulettes Ø 100mm
- Capacité : 250 livres de taille standard

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Pour la boîte de retour de la médiathèque

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

#### **14.2.3.6 D-INT 06 - Micro-folie**

##### **14.2.3.6.1 Gradins bois**

Réalisation de gradins bois massif, qualité menuiserie (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Gradins bois :

- Ossature structurelle en bois brute (tasseaux, consoles, renforts, etc.)
- Résilient acoustique type PHALTEX ou équivalent entre plancher et ossature
- Plateaux en panneaux de contreplaqué bouleau finition S+, essence, teinte et finition au choix de l'architecte (double épaisseur de 22 mm avec masse bitumineuse de 10k/m<sup>2</sup> de type Stickson des Ets TECSOUND ou équivalent)
- Contremarche et piètements en panneaux de contreplaqué bouleau finition S+
- Fermetures latérales des vides (tympan)
- Rainurage sur les nez de marches pour traitement anti dérapant
- Traitement parfait des chants (arêtes adoucies)
- Assemblages des éléments par fausse languette

Accessoires :

- Tube inox formant pied de tablette numérique Ø 20 mm, fixé sur platine par vis à tête fraisée
- Dossieret et montant en contreplaqué bouleau finition S+, teinte et finition au choix de l'architecte

Assise :

- Revêtement liège épaisseur 40mm, densité 290 kg/m<sup>3</sup>, double bords amincis, une face polie, panneaux de chez CORKUP ou équivalent
- Coloris, teintes, dimensions et nombres selon plans et détails architecte

Habillage acoustique :

Habillage absorbant en sol et en fond de gradins sur la plus grande hauteur par panneaux de laine de roche 100 mm mini semi-rigide, avec voile de verre noir, fixés par rosaces plastiques en vertical.

**Finition :**

Première et dernière marches contrastées

Finition par vernis intumescent de protection du bois (classement M1) translucide mat à la charge du présent lot.

Inclus éléments divers et accessoires de structure indispensables à la réalisation de l'ouvrage.

Compris tous les éléments de réalisation et de fixation pour une exécution parfaite, tous les accessoires en acier inoxydable, etc.

Exécution de l'ensemble dans les règles de l'art, normes et DTU en vigueur.

**NOTA :**

- **Le choix de l'essence, teinte et finition sera à définir sur échantillonnage**

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte et étude du BET Acoustique*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Pour le gradin bois de l'espace micro-folie (D.INT 06)

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

**14.2.3.6.2 Habillage acoustique en panneaux perforés**

L'entrepreneur du présent lot devra la réalisation d'un habillage mural en panneaux contreplaqué perforés comprenant :

**Ossature bois :**

- Ossature en bois massif, de section appropriée et compatible avec la hauteur de la cloison et l'épaisseur d'isolant, fixée sur cloison porteuse

- Isolation acoustique en laine minérale haute densité nu d'épaisseur 100 mm pour amélioration de l'absorption acoustique posée entre panneaux avec incorporation d'un voile noir antidébrant acoustique du type NORDLYS

**Parements :**

- Parements en panneaux de contreplaqué bouleau S+ ép. 18 mm

- Perforation : selon détail de l'architecte (minimum 50%)

- Épines bois ép. 2 cm horizontales et verticales en contreplaqué formant séparation et quadrillage entre panneaux perforés

- Fixations invisibles

- Finition par vernis intumescent de protection du bois translucide mat à la charge du présent lot..

**Caractéristiques :**

- Affaiblissement acoustique  $a_w = 0.90$  suivant notice acoustique

- Classement au feu minimum de l'ensemble : M2 ou C-s3, d0

**La prestation comprendra également :**

. Façon de réservation pour incorporation d'éléments (interrupteur, prise de courants, ...)

. Façon de joint creux.

. Calepinage des panneaux selon plan de l'architecte

. Traitement des angles par coupe d'onglet.

. L'ensemble des fixations devra être invisible.

Inclus accessoires divers de finitions, chants, angles saillants, jonction avec les murs existants (prévoir lisse de fermeture) etc.

Compris toutes sujétions de réalisation, de mise en œuvre et d'accrochage en parois support, accessoires divers de fixations, etc. pour une parfaite finition de l'ouvrage.

**NOTA :**

**Procès verbaux de la réaction au Feu et acoustiques spécifiques au produit à fournir au bureau de contrôle.**

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte et plans de finition*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Micro Folie, mur du fond

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

#### **14.2.3.6.3 Support de vidéo-projecteur**

Fourniture et la mise en œuvre d'un support fixe de vidéo-projecteur (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Potence

- Support en acier laqué avec potence réglable en hauteur
- Fixation et montage sous élément de charpente bois, par patte de fixation, cornière et toutes accessoires nécessaires
- Gestion cachée des câbles d'alimentation
- Coloris noir, au choix de l'architecte

Vidéo-projecteur :

- Vidéo-projecteur noir, de poids maximal 12 kg pour support sur potence
- Raccordement sur attente dans l'épaisseur du complexe de plafond

L'ensemble comprendra toutes les sujétions de fourniture et de mise en œuvre pour une réalisation parfaite des ouvrages demandés.

**NOTA :**

**- Alimentation du vidéo-projecteur sur attente à la charge du lot ELECTRICITE**

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Pour le vidéo-projecteur de l'espace micro-folie (D.INT 06)

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

#### **14.2.3.6.4 Écran de projection**

Fourniture et installation d'un écran de projection sur mesure à déroulement motorisé (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Écran de projection :

- Toile blanche mat sans point de brillance avec traitement anti-jaunissement, anti-poussière, anti-gondolement
- Compris dos noir occultant et bords noirs
- Dimensions sur mesure compris structure en acier thermolaqué

**Motorisation :**

- Manœuvre électrique par treuil de levage (12 m) type HBM ou équivalent
- Fixation par crochets d'ancrage et mousqueton inox sur panne faitière existante
- Suspension de la toile par câble inox sur anneaux d'ancrages
- Anneau d'ancrage au sol rétractables et affleurants
- Coloris au choix de l'architecte

Y compris tous sujétions de fixations et accessoires nécessaire selon les recommandations du fabricant.

**NOTA :**

- Alimentation du treuil sur attente à la charge du lot ELECTRICITE

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Pour l'écran de projection de l'espace micro-folie (D.INT 06)

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

#### **14.2.3.6.5 Patères**

Fourniture et pose de 30 patères sur 2 rangées en aluminium massif finition anodisé argent, fixation sur panneau contreplaqué bouleau finition S+ vernis. Dimensions et teinte au choix de l'architecte.

Hauteur de pose de la lisse basse compatible avec les exigences de la réglementation sur l'accessibilité handicapés (soit hauteur comprise entre 90 et 130 cm).

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Hall vestiaire

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

#### **14.2.3.7 D-INT 08 - Bibliothèque maison**

##### **14.2.3.7.1 Bibliothèque**

Réalisation d'un agencement composé d'une bibliothèque et d'un meubles bas de rangement (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

**Bibliothèque :**

- Étagères de rangement en contreplaqué bouleau finition S+, amovibles, réglables en hauteur, posées sur taquets, avec fixation invisible selon calepinage de l'architecte

**Meuble bas :**

- Meuble bas en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, du type CTB.H recevant une finition sur toutes faces et chants vus
- Ossature et structure du meuble en bois (tasseaux, consoles, etc.)

- Socle de meuble en bois dur avec pieds réglables et plinthe adaptée au sol
- Compris façades, retours latéraux, séparations, dessus et fonds de meuble

Agencement :

- Étagères de rangement amovibles, posées sur crémaillères réglables en hauteur
- Portes battantes de meubles en panneaux contreplaqué avec loqueteaux magnétiques, charnières invisibles, fermetures push/pull et serrures cylindre 1 face affleurantes

Divers :

- Traitement de l'ensemble des chants des meubles, finition tranche multicouches brute
- Accessoires de fixation (fixations invisibles), visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires
- Habillage bois dito parement de façade au droit de l'escalier, compris découpe des marches et contre-marches

Finition :

- Bibliothèque et meuble bas en panneaux contreplaqué, teinte et décor au choix de l'architecte
- Finition par vernis intumescent de protection du bois (classement M1) translucide mat à la charge du présent lot.

Toutes les configurations sur plans seront à prendre en compte.

Teintes et décors de l'ensemble des meubles, au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de découpe et de mise en œuvre pour la réalisation parfaite de l'ouvrage.

**NOTA :**

- Les attentes électriques, les prises et les potences lumineuses seront à la charge du lot ELECTRICITE
- Corniche en périphérie de la bibliothèque prévue en staff à la charge du lot 11 CLOISONS SECHES PLAFONDS

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Pour la bibliothèque de l'espace collection adultes (D.INT 08)

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

#### **14.2.3.8 D-INT 09 - Espace VR**

##### **14.2.3.8.1 Meuble bas et haut**

Réalisation d'un agencement composé d'un meuble bas (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Plan de travail :

- Plan de travail, épaisseur selon plans et détails de l'architecte et portée de l'ouvrage, en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H
- Traitement des chants visibles, finition tranche multicouches brute

Meuble bas :

- Meuble bas en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition sur toutes faces et chants vus
- Ossature et structure du meuble en bois (tasseaux, consoles, etc.)
- Socle de meuble en bois dur avec pieds réglables et plinthe en retrait
- Compris façades, retours latéraux, séparations, dessus et fonds de meuble
- Crédence en faïence 10x10 cm, teinte selon plans et détails de l'architecte

Meuble haut :

- Meuble haut en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition

sur toutes faces et chants vus

- Ossature et structure du meuble en bois (tasseaux, consoles, etc.)
- Compris façades, retours latéraux, séparations, dessus et fonds de meuble

Agencement :

- Étagères de rangement amovibles, posées sur crémaillères et taquets réglables en hauteur
- Portes battantes de meubles en panneaux contreplaqué avec loqueteaux magnétiques, charnières invisibles, fermeture push/pull et serrures cylindre 1 face affleurantes
- Miroir rond en glace argentée, avec chants polis, compris supports de miroir laqués (fixations anti vandales)

Fermeture :

- Fermeture par panneaux bois formant vantail pour fermeture en accordéon, assemblés par paumelles invisibles
- Rails de guidage encastrés en sol et plafond
- Habillage complémentaire dito panneaux de fermeture en imposte
- Joint creux entre imposte et vantaux de 5 mm maximum

Divers :

- Traitement de l'ensemble des chants des meubles, finition tranche multicouches brute
- Accessoires de fixation (fixations invisibles), visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires

Finition :

- Plan de travail, meuble bas et haut en panneaux contreplaqué, teinte et décor au choix de l'architecte
- Finition par vernis intumescent de protection du bois (classement M1) translucide mat à la charge du présent lot.
- Quincaillerie laquée, teinte au choix de l'architecte
- Bouton porcelaine pour portes accordéon

Toutes les configurations sur plans seront à prendre en compte.

Teintes et décors de l'ensemble des meubles, au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de découpe et de mise en œuvre pour la réalisation parfaite de l'ouvrage.

**NOTA :**

- Les attentes, siphons, éviers, robinetteries et raccordements seront à la charge du lot PLOMBERIE - SANITAIRE
- Les attentes électriques, les prises et les potences lumineuses seront à la charge du lot ELECTRICITE

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Pour le meuble bas de l'espace VR (D.INT 09)

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

### **14.2.3.9 D-INT 10 - Sanitaire**

#### **14.2.3.9.1 Meuble support de vasque**

Réalisation d'un meuble support de vasques (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Plan de travail :

- Plan de travail, épaisseur selon plans et détails de l'architecte et portée de l'ouvrage, en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition
- Traitement des chants visibles, finition tranche multicouches brute

Meuble bas :

- Meuble bas en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition sur toutes faces et chants vus
- Ossature et structure du meuble en bois (tasseaux, consoles, etc.)
- Socle de meuble en bois dur avec pieds réglables et plinthe clipsable en retrait
- Compris façades, retours latéraux, séparations, dessus et fonds de meuble

Agencement :

- Étagères de rangement amovibles, posées sur crémaillères réglables en hauteur
- Portes battantes de meubles en panneaux contreplaqué avec loqueteaux magnétiques, charnières invisibles et fermeture push/pull

Divers :

- Traitement de l'ensemble des chants des meubles, finition tranche multicouches brute
- Accessoires de fixation (fixations invisibles), visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires

Finition :

- Plan de travail et meuble bas en panneaux contreplaqué, teinte et décor au choix de l'architecte
- Finition par vernis intumescent de protection du bois (classement M1) translucide mat à la charge du présent lot.

Toutes les configurations sur plans seront à prendre en compte.

Teintes et décors de l'ensemble des meubles, au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de découpe et de mise en œuvre pour la réalisation parfaite de l'ouvrage.

**NOTA :**

- **Les attentes, vasques, éviers, robinetteries et raccords seront à la charge du lot PLOMBERIE - SANITAIRE**

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Pour le meuble support de vasque des sanitaires (D.INT 10)

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

### **14.2.3.10 D-INT 12 - Atelier équipements**

#### **14.2.3.10.1 Placard**

Réalisation d'un agencement composé de placard (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Ossature et structure de meuble :

- Ossature en bois dur (tasseaux, etc.) compris raidisseurs nécessaires à la pérennité de l'ouvrage

Caisson :

- Socle de meuble en bois dur avec pieds réglables en panneaux médium de 20 mm d'épaisseur
- Plinthes en retrait en panneaux médium
- Retours latéraux, fond de meuble, séparations en panneaux médium de 20 mm d'épaisseur

Étagères, portes et équipement :

- Porte battante en panneau médium de 20 mm d'épaisseur, avec loqueteaux magnétiques, charnières invisibles, poignées de tirage en inox brossé et fermeture par serrure à clé affleurante en inox
- Étagères de rangement en panneaux médium, posées sur crémaillères encastrées réglables avec taquets

Divers :

- Traitement de l'ensemble des chants des meubles, finition dito parements de façades
- Accessoires de fixation (fixations invisibles), visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires

Finition :

- Placard en panneaux médium finition "prêt à peindre"

Toutes les configurations sur plans seront à prendre en compte

Teintes et décors de l'ensemble des meubles, au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de découpe et de mise en œuvre pour la réalisation parfaite de l'ouvrage.

**NOTA :**

- **Ouvrages recevant une peinture de finition à la charge du lot PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX**

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

- . Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

- . Pour les placards de l'atelier équipements (D.INT 12)

**GRANGE :**

- . Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

- . Sans objet

#### **14.2.3.11 D-INT 13 - Salle de pause**

##### **14.2.3.11.1 Meuble kitchenette**

Réalisation d'un agencement composé d'un meuble kitchenette (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Plan de travail :

- Plan de travail, épaisseur selon plans et détails de l'architecte et portée de l'ouvrage, en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition
- Traitement des chants visibles dito parements de façades

Meuble bas :

- Meuble bas en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition sur toutes faces et chants vus
- Ossature et structure du meuble en bois (tasseaux, consoles, etc.)
- Socle de meuble en bois dur avec pieds réglables et plinthe en retrait
- Compris façades, retours latéraux, séparations, dessus et fonds de meuble
- Crédence et retour sous-face plafond en faïence 10x10 cm, teinte selon plans et détails de l'architecte

Agencement :

- Étagères de rangement amovibles, posées sur crémaillères et taquets réglables en hauteur
- Portes battantes de meubles en panneaux contreplaqué avec loqueteaux magnétiques, charnières invisibles et fermeture push/pull
- Poignée de tirage inox brossé et fermeture par serrure à clé affleurante en inox

Divers :

- Traitement de l'ensemble des chants des meubles, finition dito parements de façades
- Accessoires de fixation (fixations invisibles), visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires
- Champlat en panneaux contreplaqué, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition
- Intégration BECS selon demande du BET Fluides

Finition :

- Plan de travail et meuble bas en panneaux contreplaqué, teinte et décor au choix de l'architecte

- Finition par vernis intumescent de protection du bois (classement M1) translucide mat à la charge du présent lot.

Toutes les configurations sur plans seront à prendre en compte.

Teintes et décors de l'ensemble des meubles, au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de découpe et de mise en œuvre pour la réalisation parfaite de l'ouvrage.

**NOTA :**

- Les attentes, siphons, éviers, robinetteries et raccordements seront à la charge du lot PLOMBERIE - SANITAIRE

- Les attentes électriques, les prises et les appliques murales seront à la charge du lot ELECTRICITE

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Pour le meuble kitchenette de la salle de pause (D.INT 13)

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

#### **14.2.3.12 D-INT 20 A - Local Technique sous-sol**

##### **14.2.3.12.1 Paillasse meuble bas**

Réalisation d'un agencement composé d'un meuble bas avec paillasse (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

**Plan de travail :**

- Plan de travail, épaisseur selon plans et détails de l'architecte et portée de l'ouvrage, en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition
- Traitement des chants visibles dito parements de façades

**Meuble bas :**

- Meuble bas en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition sur toutes faces et chants vus
- Ossature et structure du meuble en bois (tasseaux, consoles, etc.)
- Socle de meuble en bois dur avecplinthe en retrait
- Compris façades, retours latéraux, séparations, dessus et fonds de meuble

**Agencement :**

- Étagères de rangement amovibles, posées sur crémaillères et taquets réglables en hauteur
- Porte battante de meuble en panneaux contreplaqué avec loqueteaux magnétiques, charnières invisibles et fermeture push/pull

**Divers :**

- Traitement de l'ensemble des chants des meubles, finition dito parements de façades
- Accessoires de fixation (fixations invisibles), visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires
- Champlat en panneaux contreplaqué, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition
- Intégration évier, lave-vaisselle et lave-linge

**Finition :**

- Plan de travail et meuble bas en panneaux contreplaqué, teinte et décor au choix de l'architecte
- Finition par vernis intumescent de protection du bois (classement M1) translucide mat à la charge du présent lot.

Toutes les configurations sur plans seront à prendre en compte.

Teintes et décors de l'ensemble des meubles, au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de découpe et de mise en œuvre pour la réalisation parfaite de l'ouvrage.

**NOTA :**

- Les attentes, siphons, éviers, robinetteries et raccords seront à la charge du lot PLOMBERIE - SANITAIRE
- Les attentes électriques, les prises et les appliques murales seront à la charge du lot ELECTRICITE

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Pour le meuble bas du local technique sous-sol (D.INT 20 A)

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

## **14.2.4 Salle de travail**

### **14.2.4.1 Support de vidéo-projecteur**

Fourniture et la mise en œuvre d'un support fixe de vidéo-projecteur (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Potence

- Support en acier laqué avec potence réglable en hauteur
- Fixation et montage sous élément de charpente bois, par patte de fixation, cornière et toutes accessoires nécessaires
- Gestion cachée des câbles d'alimentation
- Coloris noir, au choix de l'architecte

Vidéo-projecteur :

- Vidéo-projecteur noir, de poids maximal 12 kg pour support sur potence
- Raccordement sur attente dans l'épaisseur du complexe de plafond

L'ensemble comprendra toutes les sujétions de fourniture et de mise en œuvre pour une réalisation parfaite des ouvrages demandés.

**NOTA :**

- Alimentation du vidéo-projecteur sur attente à la charge du lot ELECTRICITE

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Pour le vidéo-projecteur de la salle de travail

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

### **14.2.4.2 Tableaux blanc**

Fourniture et installation d'un écran de projection fixe en plafond à déroulement motorisé (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Écran de projection :

- Toile blanche mat sans point de brillance avec traitement anti-jaunissement, anti-poussière, anti-gondolement

- Compris dos noir occultant et bords noirs

Carter en aluminium :

- Fixation plafond compris crochet pour fixation et accessoires
- Sujétion pour encastrement dans le plafond
- Coloris au choix de l'architecte

Motorisation :

- Moteur tubulaire silencieux intégré au carter
- Récepteur intégré et télécommande avec réglage fin de position

Dimensions selon plans de l'architecte.

Y compris tous sujétions de fixations et accessoires nécessaire selon les recommandations du fabricant.

**NOTA :**

- Alimentation de l'écran de projection sur attente à la charge du lot ELECTRICITE

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Pour l'écran de projection de la salle de travail

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Sans objet

## **14.2.5 Espace jeunesse**

### **14.2.5.1 Cuisine**

Réalisation d'un agencement composé d'une cuisine avec meubles bas, meubles hauts, plan de travail et casiers (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Plan de travail :

- Plan de travail, épaisseur selon plans et détails de l'architecte et portée de l'ouvrage, en panneaux contreplaqué bouleau, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition faïence 10x10 cm
- Traitement des chants visibles, finition tranche multicouches brute
- Crédence en faïence 10x10 cm, teinte selon plans et détails de l'architecte
- Tablette haute en panneaux contreplaqué, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition faïence 10x10 cm, intégrant la sortie de hotte

Meuble bas RDC et Meuble rangement R+1

- Meubles en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition sur toutes faces et chants vus
- Ossature et structure du meuble en bois (tasseaux, consoles, etc.)
- Socle de meuble en bois dur avec pieds réglables et plinthe clipsable en retrait
- Compris façades, retours latéraux, séparations, dessus et fonds de meuble

Agencement :

- Étagères de rangement amovibles, posées sur crémaillères réglables en hauteur
- Portes battantes de meubles en panneaux contreplaqué avec loqueteaux magnétiques, charnières invisibles et fermeture push/pull et serrure à clé affleurante en inox
- Tiroirs en panneaux contreplaqué, fermeture push/pull
- Poignée de tirage inox brossé et fermeture par serrure à clé affleurante en inox

- Casiers avec portes battantes en panneaux contreplaqué, charnières invisibles et fermeture par serrure à clé affleurante en inox

Divers :

- Traitement de l'ensemble des chants des meubles, finition tranche multicouches brute
- Accessoires de fixation (fixations invisibles), visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires
- Casier en panneaux contreplaqué bouleau finition S+ sur charnières invisibles, serrure à clé affleurante en inox
- Intégration BECS selon demande du BET Fluides

Finition :

- Plan de travail et de la crédence en faïence 10x10 cm, finition et teinte au choix de l'architecte
- Meuble bas en panneaux contreplaqué, teinte et décor au choix de l'architecte
- Façon de joint creux sur façades en continuité des tiroirs du meuble bas
- Plaquage en contreplaqué bouleau finition S+ pour jonctions, impostes, portes, poteaux
- Finition par vernis intumescent de protection du bois (classement M1) translucide mat à la charge du présent lot.

Toutes les configurations sur plans seront à prendre en compte.

Teintes et décors de l'ensemble des meubles, au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de découpe et de mise en œuvre pour la réalisation parfaite de l'ouvrage.

**NOTA :**

- Les attentes, siphons, éviers, robinetteries et raccordements seront à la charge du lot PLOMBERIE - SANITAIRE
- Les attentes électriques, les prises et les appliques murales seront à la charge du lot ELECTRICITE

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Pour la cuisine de l'espace jeunesse

#### 14.2.5.2 Ilot de cuisine

Réalisation d'un agencement composé d'un ilot de cuisine avec plan de travail (selon plans et détails de l'architecte), comprenant :

Plan de travail :

- Plan de travail, épaisseur selon plans et détails de l'architecte et portée de l'ouvrage, en panneaux contreplaqué bouleau finition S+, résistant à l'humidité du type CTB.H recevant une finition
- Traitement des chants visibles, finition tranche multicouches brute
- Piètement en panneaux contreplaqué du type CTB.H recevant une finition

Divers :

- Traitement de l'ensemble des chants des meubles, finition tranche multicouches brute
- Accessoires de fixation (fixations invisibles), visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires

Finition :

- Plan de travail, finition et teinte au choix de l'architecte
- Meuble bas en panneaux contreplaqué, teinte et décor au choix de l'architecte
- Finition par vernis intumescent de protection du bois (classement M1) translucide mat à la charge du présent lot.

Toutes les configurations sur plans seront à prendre en compte.

Teintes et décors de l'ensemble des meubles, au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de découpe et de mise en œuvre pour la réalisation parfaite de l'ouvrage.

**NOTA :**

- Les découpes pour passage de câbles, attentes électriques et prises seront à la charge du lot ELECTRICITE

**Localisation**

*Selon plans de l'architecte*

**MEDIATHEQUE :**

. Sans objet

**BIBLIOTHEQUE :**

. Sans objet

**GRANGE :**

. Sans objet

**ESPACE JEUNESSE :**

. Pour l'ilot de cuisine de l'espace jeunesse

### **14.2.6 Fin de chantier**

#### **14.2.6.1 Plans de détails et de fabrication**

Avant le début des travaux, l'entreprise du présent lot devra obtenir l'accord de l'architecte et du Bureau de Contrôle pour la fabrication de ces ouvrages.

Aussi, il fournira au moins 10 jours avant la mise en exécution ou commande, tous les plans d'atelier, de fabrication ou de réservation, et ce, en coordination avec les autres corps d'état intervenant pour ces ouvrages.

L'entreprise devra également la présentation d'échantillons des matériaux et matériels qu'elle compte mettre en oeuvre pour accord de l'architecte.

#### **14.2.6.2 Éco-contribution**

L'article L. 541-10-6 du code de l'environnement prévoit la mise en place d'une filière à "responsabilité élargie du producteur" (REP) pour la gestion des déchets d'éléments d'ameublement.

Ainsi à partir du 1er mai 2013, les metteurs sur le marché d'éléments d'ameublement sont dans l'obligation de facturer en sus du prix de vente et pour chaque éléments d'ameublement, l'éco-contribution.

L'éco-contribution doit obligatoirement être répercutée par les producteurs à leurs clients.

Ces derniers doivent également la répercuter à l'identique jusqu'aux utilisateurs finaux.

Le montant ne doit pas excéder les coûts réellement supportés par l'élimination de ces déchets et n'est pas négociable.

#### **14.2.6.3 Dossier des Ouvrages Exécutés**

Chaque entrepreneur devra fournir au Maître d'Oeuvre toutes les pièces écrites ou dessinées ainsi que les garanties diverses qui lui seront demandées, afin de constituer le dossier des ouvrages exécutés (D.O.E.), selon indications du CCAP.

Tous les documents seront remis sous dossiers cartonnés portant dessus et sur la tranche, les références du chantier, le numéro et l'appellation du lot, les coordonnées de l'entreprise.

Les plans devront porter la mention "récolement". Ils pourront également être demandés sous forme informatique en format DXF ou DWG.

Nombre d'exemplaires : selon indications du CCAP.

**NOTA : Les certificats de garanties seront fournis en 1 exemplaire "original".**

Le dossier DOE comprendra notamment (sans caractère limitatif) :

- Les fiches techniques des matériaux, matériels et accessoires mis en œuvre (blocs-portes courants, serrures, cylindres, garnitures, ferme-porte, etc.)
- Les certificats d'identification FASTE des blocs-portes spéciaux (résistance au feu, affaiblissement acoustique, transmission thermique, stabilité)
- Les fiches techniques des façades de placards
- Les fiches techniques des équipements divers

- Les plans de détail et de fabrication des ouvrages menuisés
- Le plan de l'organigramme de l'opération
- Etc.

Seront également fournis tous les documents demandés par le Coordonnateur Sécurité pour l'établissement du dossier des interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO) ayant pour objectif essentiel de rassembler toutes les données de nature à faciliter la prévention des risques professionnels lors d'interventions ultérieures sur l'ouvrage.

La fourniture de tous ces documents conditionne le solde financier des travaux réalisés par l'entreprise.

#### **14.2.6.4 Nettoyage du chantier**

Il est rappelé que le chantier devra être nettoyé et rangé tous les jours et ce à partir de l'intervention des entreprises. Si celui-ci n'était pas réalisé, une entreprise de nettoyage extérieure sera missionnée pour le nettoyage du chantier, à la charge des entreprises solidairement responsables dans le cadre du compte prorata, ou à la charge de l'entreprise fautive si elle est clairement identifiée.

Après exécution de ses travaux, l'entrepreneur du présent lot devra le nettoyage du chantier, matériels, matériaux, déchets divers, qui proviennent de son corps d'état uniquement, y compris toutes sujétions d'évacuation, etc. Il aura également à sa charge l'évacuation de ses dérivés hors site conformément à la réglementation des tris sélectifs.